



Parrainage G4

Institut G4

Le 1er Institut privé leader en formation double compétence

Référence : Z:\G4\Parrainage Institut G4\Parrainage G4 2024 v3.docx

Résumé : Présentation et référentiel du programme de parrainage G4

Historique de mise à jour

Version - Date	Auteur	Objet
1.0 – 16/11/23	L.MICHEL	Création du document
2.0 – 23/11/23	L.MICHEL	Prise en compte remarques LC+NG
3.0 – 23/11/23	L.MICHEL	Prise en compte remarques LC+NG

Niveau de diffusion	
Contrôlé	
Interne	X
Libre	

Institut G4

Technopole de château gombert, Les Baronnie, Bat E, 21 rue Marc Donadille - 13013 Marseille
Tél: 0 811 69 0000 - <http://www.g-4.fr> - Email : contact@g-4.fr
RCS Marseille 453 206 211 - NAF 804C



Table des matières

1	CONTEXTE ET OBJECTIF GÉNÉRAUX	4
1.1	Préambule	4
1.2	Contexte général	4
1.3	Objectifs et principes	4
1.4	Rappel de l'existant	4
1.5	Bénéfices attendus	4
2	PRÉSENTATION DU PG4	4
3	LES LEADS	4
4	L'EFFET DYNAMIQUE DU PROGRAMME DE PARRAINAGE	4
5	LE RÈGLEMENT	5
5.1	Les termes du règlement	5
6	COMMUNICATION ET ACTIONS SUR P4G	9
6.1	Matériel de communication disponible	9
6.2	CAPA	9
6.3	COP	9
6.4	Responsable de communication	9
6.5	Directeur des opérations	10



1 Contexte et objectif généraux

1.1 Préambule

Mise en place et lancement du programme de parrainage G4 pour la génération de Leads

1.2 Contexte général

Plan d'action Communication et Plan d'action recrutement

1.3 Objectifs et principes

Augmenter le nombre de leads sur les formations G4

1.4 Rappel de l'existant

Les PAR et PAC existant

1.5 Bénéfices attendus

Au moins 30% de leads supplémentaire pour le recrutement annuel.

2 Présentation du PG4

D'abord la signification de "PG4"

PG4 = Parrainage de l'institut G4

Aussi appelée « cooptation », le parrainage est un excellent moyen de recommander l'école auprès de vos proches, vos connaissances, ... et ainsi remporter des gains.

3 Les leads

Le but n'est pas de fournir des leads en quantité, mais plutôt en **qualité**. Par qualité, on entend des leads qui sont en phases avec les formations et les particularités de l'alternance de G4, des leads qui seront placés en entreprise par G4 sans de difficultés particulières.

4 L'effet dynamique du programme de parrainage

A remarquer qu'en étant un parrain de l'Institut G4, les personnes se sentent valorisées et reconnues pour leur soutien et leur contribution, ce qui peut renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté dynamique et engagée.



5 Le règlement

Le règlement est présenté au parrain lorsqu'il saisit ses coordonnées et les coordonnées du lead parrainé dans le formulaire du site de l'Institut G4. A cette occasion, il accepte les termes du règlement.

5.1 Les termes du règlement

Article 1 – Objectif du parrainage

Il permet aux participants de parrainer de nouveaux étudiants pour les formations de l'Institut G4.

Le but n'est pas de fournir des leads en quantité, mais plutôt en **qualité**. Par qualité, on entend des leads qui sont en phases avec les formations et les particularités de l'alternance de G4. Ces leads ne devront pas présenter des particularités susceptibles de créer des difficultés particulières pour le placement en entreprise par G4.

Article 2 – Formations éligibles au parrainage

Toutes les formations de l'Institut G4, ainsi que tous les niveaux sont susceptibles d'être coopté, et donc d'être dans ce programme.

Détail des formations disponible dans ce programme :

- Bachelor alternance
- Bachelor initiale
- Ingénierie alternance
- Ingénierie initiale
- ...

Quelles soient en présentiels ou en e-learning.

Article 3 – Qui peut parrainer

Toutes personnes ayant une connaissance des formations, des principes de fonctionnements et des valeurs de l'Institut G4. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de l'Institut G4 (www.institut-g4.fr)

Liste des catégories de personnes pouvant participer au programme de cooptation sous le **statut de parrain** :

- Les étudiant en cours de cursus
- Les anciens étudiants (qui peuvent éventuellement parrainer leurs enfants 😊)
- Les tuteurs (salariés d'entreprise qui encadre ou qui ont encadré par le passé des alternants G4)
- Les vacataires enseignants, actuelles ou anciens de l'Institut G4
- Les étudiants nouvellement inscrit pour la rentrée prochaine, avec un dossier complet et qui ont été admis définitivement, qu'ils aient ou non une entreprise d'alternance

N'ont pas le droit d'avoir le statut de parrain les CAPA, COP et autres salariés actuellement en poste, les personnels de directions et en règle générale toutes personnes dont la rémunération directe ou sous forme de prime est lié au recrutement de leads.

Article 4 – Définition du statut de parrainé validé

On considère qu'un étudiant à le **statut de parrainé validé** quand :



- Il a confirmé son inscription selon les modalités d'inscription de l'Institut G4. C'est-à-dire à renvoyé son dossier d'inscription complet et G4 la validé puis a confirmé à l'étudiant son inscription définitive.
- Il est placé en entreprise avec période d'essai validé pour un étudiant en alternance ou a démarré sa formation pour un étudiant en initial.
- Il a indiqué dans le dossier de candidature le nom de son parrain dans la page 7/7 rubrique Informations complémentaires ☐ Autres renseignements (cf. image plus bas)

ATTENTION : un lead qui a déjà un dossier de candidature avec une date antérieur au dossier qui mentionne le parrain, quel que soit le statut du dossier, ne peut pas être considéré comme un étudiant avec le statut de parrainé validé. On considère dans ce cas que l'étudiant était déjà suffisamment motivé pour faire une formation au sein de l'Institut G4.

e-c@ndidature

de Madame TEST michel, laurent@g-4.fr

Votre But - Page 7 sur 7

Votre établissement actuel

Etablissement: Bac+2, IUT Informatique

Comment avez vous connu le G4 ou une de ses Ecoles ?

Connu par: Par un(e) am(e)

Precision: -

Présentation (soyez le plus précis possible)

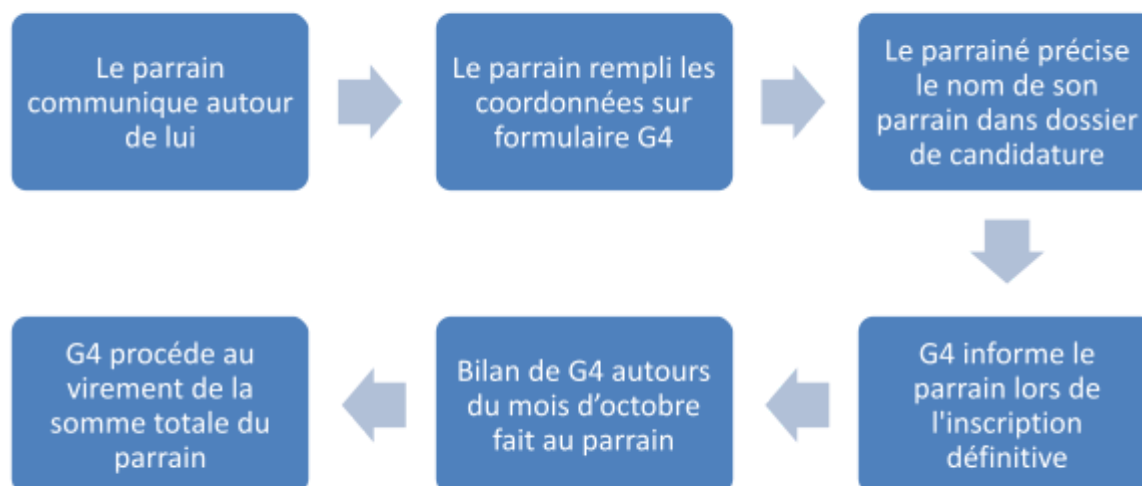
Pourquoi une candidature au G4?	ds
Quel est votre objectif professionnel?	dsds
Dans quel secteur d'activité?	ds

Informations complémentaires

Décrivez vos qualités personnelles:	ds
Autres renseignements que vous jugez utiles:	mon parrain est John DOE

Article 5 – Processus du parrainage

1. Le parrain communique autour de lui et peut utiliser ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Tiktok) pour partager des informations sur l'Institut G4
2. Le parrain remplit ses coordonnées et les coordonnées du lead parrainé sur un formulaire du site G4 à cette URL : <https://www.institut-g4.fr/> (à venir)
3. Le parrainé précise le nom de son parrain dans le dossier de candidature dans la page 7/7 rubrique Informations complémentaires ☐ Autres renseignements
4. L'institut G4 informe le parrain quand une inscription est définitive de son ou ses parrainés
5. L'institut G4 fait un bilan autour du mois d'octobre au parrain sur les étudiants ayant obtenus définitivement le statut de parrainé validé et qui déclenche une rémunération, et récupère les coordonnées bancaires pour effectuer un virement
6. L'institut G4 fait un virement de la somme totale



Article 6 – Rémunération

La rémunération est déclenchée quand un lead est devenu étudiant avec le statut de parrainé validé. La définition de ce statut se trouve dans le règlement.

Le détail de cette rémunération est :

- 1 parrainage validé = 75 euros
- 2 parrainages validés = 300 euros
- 3 parrainages validés = 500 euros
- 200 euros pour tout parrainage supplémentaire validé

Article 7 – Quand parrainer

Le programme de parrainage est ouvert toute l'année, il répond au recrutement de début d'année scolaire, mais aussi aux formations au fil de l'eau comme celle qui sont en e-learning.

Article 8 – Matériel de communication disponible



Le parrain peut demander à l'Institut G4 du matériel de communication qui lui sera fournis gratuitement. Ce matériel peut être :

- Des plaquettes papier
- Des flyers en fonction des disponibilités
- Des prêts de kakemono (autres dénominations : Roll up, enrouleur su pied, totem)



6 Communication et actions sur P4G

6.1 Matériel de communication disponible

Pour faire connaître le programme de parrainage P4G aux parrains potentiels, il existe un certain nombre de choses disponibles :

- Des affiches au format A3 couleurs
- Des flyers
- Une landing page expliquant le programme aux parrains potentiels avec le règlement consultable : <https://www.institut-g4.fr/parrain/>
- Un formulaire en ligne pour l'auto-inscription du parrain et de son parrainé
- Du matériel graphique sous forme d'images, de vidéos pour des posts de réseaux sociaux ou autres

S'il vous manque des éléments, le responsable de communication est disponible pour vous les fournir.

6.2 CAPA

Liste des actions possibles :

- Affichage dans les espaces communs des posters mis à disposition et s'assurer que ces affiches soient en bon état, présentes, visibles, ...
- Organiser des réunions d'informations à destination de tous les étudiants pour présenter le programme et effectuer une séance de questions/réponses
- En parler d'une façon informelle aux tuteurs en entreprise
- En parler d'une façon informelle à toute personne pertinente de son réseau personnel
- Diffuser les flyers auprès des tuteurs, des membres des entreprises lors du jobfair, ou de tout autres événements dans nos campus
- Aborder le programme lors des entretiens de recrutement pour savoir si le lead est parrainé et pour lui expliquer que une fois inscrit définitivement il peut devenir parrain
- Compiler les informations sur les leads parrainés et les fournir régulièrement au directeur des opérations pour établir les indicateurs clés (KPI)

6.3 COP

Liste des actions possibles :

- En parler d'une façon informelle aux vacataires lors de leurs interventions dans nos campus
- En parler d'une façon informelle à toute autre personne pertinente de son réseau personnel
- Diffuser les flyers auprès des vacataires, des membres des jurys lors des soutenances, ou de tout autres événements dans nos campus

6.4 Responsable de communication

Actuellement Laurent MICHEL est en charge de cette fonction, par intérim.

Liste des actions dans le cadre du soutien du P4G :

- Elaboration du matériel de communication
- Mise à disposition du matériel de communication aux équipes
- En charge de la communication opérationnelle sur les réseaux sociaux (Instagram, linkedin, ...)
- Faire un point une fois par mois avec le directeur des opérations sur le programme
- Faire un point en novembre sur le retour du programme de l'année scolaire précédente avec le retour consolidé des informations du directeur des opérations



- Calculer les KPI du P4G

6.5 Directeur des opérations

Liste des actions dans le cadre du suivi opérationnel du P4G :

- Point de suivi des COP et CAPA sur leurs tâches décrites plus haut, une fois par mois avec compte rendu à fournir au responsable de communication
- Compiler les inscriptions des parrains (formulaire)
- Consolider les informations sur les leads parrainé remonté par les CAPA et sur les parrains et leurs origines
- Informer les parrains des inscriptions définitive de son ou ses parrainés
- Faire le bilan autour du mois d'octobre avec les parrains sur les étudiants ayant obtenus définitivement le statut de parrainé validé et qui déclenche une rémunération, et récupérer les coordonnées bancaires pour effectuer un virement
- Faire les virements
- Faire une présentation au directeur de communication en novembre sur les retours du programme de l'année scolaire précédente avec la consolidation des informations